

# Qu'est-ce que Infoprix?

Les fluctuations des prix du pétrole brut et de gros de l'essence, ainsi que la concurrence locale, influent sur les prix à la pompe. Infoprix cherche, par l'examen des prix de l'essence, à expliquer ces facteurs et les activités de marché sous-jacents dans un document de quatre pages qui se lit facilement :

**La page un** dresse un aperçu de ce qui se produit au sein des marchés régionaux de vente au détail de l'essence, des marchés de gros pertinents et des marchés mondiaux du pétrole brut. Elle permet de se faire une idée rapide de l'activité relative au prix des produits pétroliers.

**La page deux**, intitulée «Analyse de marchés», offre aux lecteurs une analyse des différents composants des prix de l'essence, une perspective sur les différents marchés et notamment sur leur corrélation.

**La page trois**, intitulée «Tribune», se penche sur les questions pétrolières en présentant différents points de vue, souvent contradictoires.

**La page quatre** fournit des renseignements supplémentaires sur les marchés et présente également le courrier des lecteurs.

## À quoi servent nos graphiques

**Graphique 1 : Prix à la pompe** – Ce graphique présente les prix à la pompe sur 52 semaines dans trois grandes villes de la province. Pour chaque ville, on indique le prix réel à la pompe à la date du dernier sondage réalisé.

**Graphique 2 : Composants du prix à la pompe** – Ce graphique présente, à la date du dernier sondage réalisé sur les prix, les différents éléments constitutifs du prix de l'essence dans chacune des villes indiquées au graphique 1.

- **Taxes** – voir le glossaire pour un aperçu des taxes incluses dans le prix de l'essence.
- **Marges bénéficiaires** – les marges bénéficiaires du raffineur et du distributeur comprennent le coût de transformation du pétrole brut en différents produits, du transport, de la distribution, de la commercialisation ainsi que le profit ou le réinvestissement du raffineur, du distributeur et du détaillant local (voir également notre exposé sur les marges bénéficiaires).
- **Pétrole brut** – le coût nominal du pétrole brut ayant servi à la production de l'essence (voir les notes méthodologiques).

**Graphique 3 : Prix du marché** – Ce graphique présente les prix du marché sur 52 semaines dans l'une des grandes villes régionales. Il compare le mouvement des prix à la pompe (sans taxe), du prix à la rampe de chargement et d'un prix approprié du pétrole brut (en dollars US par baril, selon l'échelle à droite). Ce graphique est utile pour visualiser une simple comparaison entre le mouvement des prix du pétrole brut et de l'essence au prix de gros ainsi que leur effet sur les prix à la pompe.

**Graphique 4 : Marge bénéficiaire du distributeur** – Ce graphique présente les marges bénéficiaires du distributeur sur 52 semaines dans une grande ville de la province. Voir notre exposé sur les marges bénéficiaires ci-contre pour la description complète de ce que sont les marges.

**Graphique 5 : Marge bénéficiaire du raffineur** – Ce graphique présente les marges bénéficiaires du raffineur sur 52 semaines au sein du marché pilote de New York. Voir notre exposé sur les marges bénéficiaires ci-contre pour la description complète de ce que sont les marges.

**Graphique 6 : Prix du marché de gros** – Ce graphique présente les prix du marché de gros sur 52 semaines à New York (au comptant), au sein d'un marché américain approprié (prix à la rampe) et au sein d'une grande ville de la province (prix à la rampe). Il permet aux lecteurs de comparer la relation entre les prix du marché de gros au Canada et aux États-Unis.

**Graphique 7 : Les prix du mois** – Ce graphique compare les prix moyens sur 4 semaines au Canada avec ceux d'un marché américain voisin et la moyenne des prix au sein de certains marchés américains frontaliers.

## Prix et marges

**Prix du pétrole brut** – Les prix du brut sont recueillis par CPMSD auprès de sources de l'industrie. Dans certains cas, les prix initialement donnés en dollars CA par mètre cube ont été convertis en dollars US par baril, afin de permettre des comparaisons en termes plus courants dans l'industrie.

Certains graphiques (2 et 5) et textes narratifs font référence au coût du brut comme composant du prix global de l'essence, ou encore au «prix du brut» pour déterminer les marges bénéficiaires des raffineurs. Infoprix établit ces prix du brut servant de composant du prix de l'essence (et les marges bénéficiaires des raffineurs s'y rattachant) à partir d'un pourcentage fixe du coût du brut.

Il en résulte un coût approximatif du brut, l'attribution d'un coût du brut pour un produit donné comme l'essence étant tributaire de facteurs tels que les pratiques comptables et la variété de produits qu'un baril de pétrole brut peut donner (p. ex., essence, diesel, bitume). Par conséquent, le composant coût du brut pour le prix de l'essence présenté dans Infoprix est un prix nominal, fondé sur la valeur marchande du type de pétrole brut prédominant dans une région.

**Définition des marges bénéficiaires** – Les marges bénéficiaires représentent la différence de prix entre des produits connexes et/ou des marchés connexes.

Les marges ont tendance à fluctuer étant donné qu'elles comparent les variations de prix au sein de marchés connexes mais distincts, chacun exposé à un moment donné à un contexte concurrentiel qui lui est propre. Cependant, lorsqu'on examine ces données sur une certaine période, la détermination de ces marges peut nous donner une bonne idée de la «valeur ajoutée» au pétrole brut au fur et à mesure qu'il est raffiné pour devenir de l'essence et ultérieurement être commercialisé auprès des consommateurs.

À titre d'exemple, une marge bénéficiaire de 5 cents par litre pour l'entreprise qui vend l'essence équivaut à 2,00 \$ pour un plein de 40 litres. Cette somme de 2,00 \$, c'est ce que le distributeur d'une marque d'essence a à sa disposition pour expédier l'essence à partir du terminal d'approvisionnement jusqu'au point de vente au détail, s'acquitter des salaires et dépenses d'exploitation aux points de vente au détail et réaliser un certain bénéfice à des fins de réinvestissement ou de profits.

**Marge bénéficiaire du raffineur** – La marge bénéficiaire du raffineur est la différence entre le coût nominal du pétrole brut et le prix de gros du produit raffiné. La marge bénéficiaire du raffineur présentée au graphique 5 est obtenue à partir de deux valeurs composantes : le prix de gros au comptant (de l'essence ordinaire) et le prix du pétrole brut. L'exactitude de la marge bénéficiaire du raffineur qui apparaît dans Infoprix, et de ses sources de données, est donc tributaire de l'exactitude des prix suivants :

- **Le prix au comptant**, au sens défini dans le glossaire, peut différer du prix réel de gros réalisé par le raffineur. À titre d'exemple, beaucoup d'essence vendue en gros au Canada est vendue à un prix déterminé contractuellement qui diffère du prix au comptant affiché.
- **Le prix du brut**, au sens dont il est question ci-dessus, est déterminé à partir de certaines hypothèses.

Par conséquent, la marge bénéficiaire du raffineur est une valeur nominale qui est fonction des facteurs de variabilité dont il est question ci-dessus.

**Marge bénéficiaire du distributeur** – La marge bénéficiaire du distributeur est la différence entre le prix de gros de l'essence et le prix à la pompe hors taxes. La marge bénéficiaire du distributeur présentée au graphique 4 est obtenue à partir des prix à la pompe existants hors taxes, moins le prix à la rampe, dans la ville indiquée. Cependant, beaucoup d'essence vendue en gros au Canada est vendue à un prix inférieur au prix à la rampe affiché (p. ex., à un prix déterminé par contrat). Ainsi, les marges bénéficiaires du distributeur présentées au graphique 5 peuvent être sous-évaluées en raison de la différence entre le prix réel et le prix à la rampe (pour la même raison, les marges bénéficiaires des raffineurs qui sont obtenues à partir des prix à la rampe sont souvent surévaluées, et ce, d'un montant du même ordre).

**Le mot de la fin** – Infoprix veut présenter les prix de l'essence sous forme simplifiée mais suffisamment détaillée pour être utile. Bien qu'une partie des données relatives aux prix et aux marges reposent nécessairement sur certaines approximations, elles sont utiles pour mettre en perspective les activités actuelles et passées au sein des marchés décrits.

# Glossaire

**Amont** – Terme générique qui désigne le secteur de l'industrie pétrolière qui exerce des activités d'exploration de pétrole brut (ou de gaz naturel) et de forage ainsi que de production de ces matières premières.

**Aval** – Terme générique servant à qualifier le secteur de l'industrie pétrolière qui se charge de transformer le pétrole brut en produits pétroliers raffinés, et d'assurer les activités intermédiaires pouvant mener jusqu'à la vente finale de ces produits aux consommateurs.

**Distributeur** – Entreprise maintenant un réseau de points de vente au détail, généralement sous une marque de commerce commune. Les distributeurs achètent le produit à un prix de gros et le revendent directement à des détaillants individuels (voir la définition des prix/marchés de gros) ou encore exploitent directement des points de vente au détail.

**Intégrée** – S'entend d'une entreprise qui est active dans plusieurs secteurs de l'industrie pétrolière. Par exemple, un raffineur-distributeur intégré (voir les définitions) exerce à la fois des activités de raffinage et de commercialisation de produits pétroliers.

**Marge bénéficiaire** – (voir l'exposé sur les marges bénéficiaires à la page 1)

**NYMEX** – New York Mercantile Exchange. La NYMEX est une Bourse de contrats à terme sur le pétrole brut, l'essence et d'autres produits (semblables à d'autres marchandises vendues sur les marchés à terme, comme le sucre, le café, le bœuf, etc.). Les prix de la NYMEX servent de prix de référence précis du pétrole brut et de l'essence vendus en gros au sein d'autres marchés nord-américains, après rajustement pour tenir compte des frais de transport et des différences de qualité.

**OPEP** – Organisation des pays exportateurs de pétrole; comprend de nombreux pays producteurs de pétrole brut du Moyen Orient, d'Afrique, d'Indonésie, et du Venezuela. Depuis plusieurs décennies, l'OPEP contrôle en fait le prix mondial du pétrole brut au moyen d'ententes sur les niveaux de production du pétrole brut des pays membres.

**Point de référence** – Parfois également appelé «indicateur principal». Sert à qualifier une référence courante, habituellement pour les besoins de comparaison des prix, de la qualité ou d'une autre caractéristique de rendement. Le New York Harbour Spot (essence vendue en gros) et le WTI (pétrole brut) sont des exemples de points de référence courants.

**Point de vente au détail** – Terme générique pour désigner une essencerie. Les points de vente au détail peuvent appartenir à des détaillants indépendants ou encore à un distributeur, et être exploités par ceux-ci ou par un locataire. En plus de vendre de l'essence, les points de vente au détail offrent habituellement une gamme d'autres produits et services, tels que les articles d'achat courants et le lavage d'auto.

**Prix à la pompe** – (voir «prix au détail»)

**Prix à la rampe** – (voir «prix/marchés de gros»)

**Prix au comptant** – (voir «prix/marchés de gros»)

**Prix faibles** – S'emploie pour désigner des prix inférieurs à la moyenne ou encore inférieurs aux prévisions, généralement dans le contexte des prix du brut ou des prix au comptant ou à la rampe. S'emploie également pour décrire une pression à la baisse sur les prix ou un fléchissement des prix.

**Prix fermes** – S'emploie pour désigner des prix supérieurs à la moyenne ou supérieurs aux prévisions, généralement dans le contexte des prix du brut ou des prix au comptant ou à la rampe. S'emploie également pour décrire une pression à la hausse sur les prix ou un raffermissement des prix.

**Prix/marchés de gros** – Le gros est un terme générique qui décrit la vente de produits à des détaillants à des fins de vente finale aux consommateurs. Parmi les prix de gros des produits pétroliers, on compte :

- **le prix à la rampe**, le tarif vrac publié que paie l'acheteur lors du chargement d'un camion-citerne à un dépôt d'approvisionnement,
- **le prix forfaitaire**, le tarif vrac payé à un dépôt d'approvisionnement conformément à un contrat d'approvisionnement à long terme. Ce prix est généralement inférieur au prix à la rampe, et il variera d'un client à un autre,
- **le prix au comptant**, le prix d'une quantité relativement importante de produit dans quelques grands centres de négoce un peu partout dans le monde.

Même s'il y a plusieurs prix de gros, celui qui est le plus souvent cité est le **prix à la rampe**, étant donné qu'il est annoncé publiquement et qu'il peut être facilement trouvé dans plusieurs publications qui rapportent des données sur les prix du marché. Les prix à la rampe et au comptant sont utiles pour se faire une idée des tendances à l'égard des fluctuations d'autres types de prix de gros.

**Prix/marchés de vente au détail** – Le prix de vente au détail de l'essence achetée à la pompe par le consommateur, aussi appelé prix à la pompe. Au Canada, il s'agit du prix qui est habituellement affiché sur les enseignes des essenceriers et il comprend invariablement toutes les taxes. Infoprix fait parfois référence au prix à la pompe hors taxes, soit le prix à la pompe, compte non tenu des taxes (voir la définition de taxes).

**Raffineur** – Société qui achète du pétrole brut pour le raffiner en des produits pétroliers transformés, comme l'essence, le carburant diesel, le carburéacteur, les huiles lubrifiantes, etc. Le raffineur vend ces produits à la division du marketing de sa société mère, ou encore à d'autres distributeurs.

**Revenus accessoires** – Revenus réalisés à un point de vente au détail qui ne sont pas tirés de l'essence ou du diesel. Les revenus accessoires aident à payer les frais d'exploitation du point de vente et du distributeur et sont réputés contribuer à la baisse des marges pétrolières.

**Taxes** – Les taxes sur l'essence et le carburant diesel, au Québec, comprennent :

- la taxe d'accise fédérale (10 cents le litre)
- la taxe provinciale sur les carburants (15,2 cents le litre pour l'essence et 16,2 cents le litre pour le carburant diesel)
- la taxe spéciale de 1,5 cents le litre sur le territoire de l'Agence métropolitaine de transport de Montréal
- la taxe sur les produits et services (TPS) de 7% du prix à la pompe
- la taxe de vente provinciale (TVO) d'un pourcentage de 7,5% du prix à la pompe ajouté de la TPS

De plus, au Québec, des réductions de la taxe sur les carburants, allant de 0,2 à 4,65 cents le litre sont applicables dans les régions frontalières, périphériques et spécifiques.

**WTI** – West Texas Intermediate; pétrole brut léger non sulfuré américain servant de point de référence courant pour le brut, et qui se négocie sur le marché à terme de la NYMEX. Est couramment utilisé comme prix de référence, après rajustement pour tenir compte de la qualité et du transport pour d'autre pétrole brut vendu en Amérique du Nord.